DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le 14 OCT. 2014
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

Séance du 09 octobre 2014

Compte rendu affiché le **16 octobre 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **03 octobre 2014**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	31

Objet :

14.10.0138
Création d'un poste de chargé de mission Stratégies, Partenariats, Innovations

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur David TOUNKARA**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Pierre DUSSURGEY, Nadia LAKEHAL à Stéphane GOMEZ, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Christine BERTIN.

Membres absents excusés : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA**

RAPPORT DE MONSIEUR AGGOUN

Mesdames, Messieurs,

La commune de Vaulx-en-Velin conduit depuis plusieurs années un travail de prospective. Lors de la séance du Conseil municipal du 12 avril 2006 a été créé un poste de chargé de mission pour une durée de deux ans pour exécuter ces missions de veille et de prospective. Cette mission a été reconduite pour trois ans, par une délibération du 14 avril 2008. Cette mission a été par la suite consolidée et prolongée par le Conseil municipal du 30 mars 2011.

En regard des enjeux et des ambitions d'évolution de la Ville de Vaulx-en-Velin, il apparaît nécessaire d'assurer une activité de veille stratégique, de mobiliser de nouveaux partenariats notamment privés (fondations entreprises…) en appui particulièrement des axes forts Culture-Education-Sciences, les collaborations Universités-Grandes Ecoles-Ville (…), dans un contexte d'évolution institutionnelle importante avec notamment la création de la Métropole en janvier 2015 et par la suite la nouvelle organisation territoriale de la République.

Ainsi, compte tenu de ces enjeux, la Ville de Vaulx-en-Velin souhaite poursuivre mais surtout renforcer ce travail. Rattaché à la Direction Générale des Services, le chargé de mission Stratégies, Partenariats, Innovations devra dans la durée de cette mission de trois ans :

- Prospecter les expériences innovantes en termes d'actions auprès d'autres collectivités sur le territoire national.

- En lien avec la Direction Générale des Services, ainsi que les différents services et l'ensemble des acteurs, travailler à l'identification des enjeux liés à la commune à moyen et long terme et à la définition de stratégies partenariales nouvelles.

- Assurer une veille stratégique sur les projets et les dispositifs pouvant mobiliser les institutions européennes.

- Avec la Direction Générale des Services et les différents services, en cohérence avec les orientations de la municipalité, créer ou renforcer les synergies avec les villes composant le bassin de vie « Rhône-Amont » (Décines, Jonage, Meyzieu, Vaulx-en-Velin), plus largement dans la perspective de l'axe de développement Est de l'agglomération, véritable pôle de développement de l'agglomération tout particulièrement concerné par des politiques environnementales innovantes et durables.

- Collaborer à la transversalité de l'action des élus et des services dans le cadre d'actions nouvelles dans les domaines tels que : le partenariat public/privé en particulier dans des actions autour de la Culture et des Sciences, du Sport et de l'Emploi, l'intergénérationnel, la collaboration Grandes Ecoles/Ville,….

L'ensemble de ces missions a pour objectif de permettre d'identifier les grandes problématiques et les grands enjeux territoriaux pour le futur, dans un contexte marqué par de fortes évolutions institutionnelles, et cela dans le respect de l'identité et de la spécificité de chaque territoire ainsi que les réseaux d'acteurs qui les animent.
Compte tenu de ces enjeux, il est nécessaire que la commune développe un travail de prospective afin d'arriver à mobiliser à partir des nouveaux projets, de nouveaux partenariats ainsi que de nouvelles sources de financement tout en assurant une veille prospective.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux. Compte tenu de la spécificité de la mission, ce poste sera susceptible, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, d'être pourvu par un agent contractuel en application de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, lequel sera rémunéré en référence au cadre d'emploi des attachés territoriaux ; la rémunération sera complétée du régime indemnitaire afférent au grade et de la prime dite du 13ème mois.

Cette création de poste à temps complet de chargé de mission Stratégies, Partenariats, Innovations a été soumise au Comité technique du 25 septembre 2014.

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver la création du poste à temps complet de chargé de mission de Stratégies, Partenariats, Innovations, tel que défini au présent rapport ;

- De modifier le tableau des effectifs ;

- De dire que les crédits correspondants ont été prévus au chapitre 012 de l'exercice budgétaire en cours.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- Approuve la création du poste à temps complet de chargé de mission de Stratégies, Partenariats, Innovations, tel que défini au présent rapport ;

- Décide de modifier le tableau des effectifs ;

- Dit que les crédits correspondants ont été prévus au chapitre 012 de l'exercice budgétaire en cours.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Mme la Députée - Maire

Hélène GEOFFROY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)